

Pour diffusion immédiate
Le 18 juin 2013

Le gouvernement du Yukon lance un processus d'appel d'offres visant deux parcelles pétrolières et gazières dans le Nord du Yukon

WHITEHORSE — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Brad Cathers, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Yukon procédait à un appel d'offres visant deux parcelles pétrolières et gazières situées dans le bassin de la plaine d'Eagle; cela fait suite aux déclarations d'intérêt présentées par l'industrie et à la consultation publique qui s'en est ensuivie.

L'industrie avait déposé des demandes de désignation des deux parcelles en janvier 2013, et celles-ci ont alors fait l'objet d'une consultation publique qui s'est terminée le 28 mars 2013. Le gouvernement de la Première nation des Gwitchin Vuntut, des organismes de protection de l'environnement, des ministères du gouvernement du Yukon et des particuliers ont participé à cette consultation.

« Après avoir pris le temps d'évaluer soigneusement les commentaires reçus portant sur les aspects environnementaux et socio-économiques ainsi que sur les voies d'accès, le gouvernement du Yukon a décidé d'apporter des modifications à l'une des parcelles », a indiqué M. Cathers.

Lors d'un appel d'offres, on publie l'information accumulée durant la période de consultation sur chacune des parcelles désignées. Les entreprises examinent cette information et, selon leur degré d'intérêt, elles présentent une soumission pour des travaux qu'elles s'engagent à faire dans chaque parcelle. Il peut s'agir de travaux de prospection, de forage pour des études géologiques ou des études géochimiques, paléontologiques ou environnementales. L'entreprise qui présente la soumission la plus avantageuse se voit accorder des droits pétroliers et gaziers pour l'endroit qui les intéresse. Les soumissions pour les deux parcelles désignées seront acceptées jusqu'au 2 août 2013.

Tous les projets sont assujettis à la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* et à des examens réglementaires, afin d'assurer la protection des personnes, de leurs biens et de l'environnement.

Les deux parcelles faisant l'objet de l'appel d'offres sont entièrement situées dans des zones de gestion intégrée répertoriées dans le Plan régional d'utilisation des terres du Nord du Yukon. On considère que les zones de gestion intégrée font partie du paysage fonctionnel et qu'à ce titre, l'exploitation pétrolière, gazière ou minière ou d'autres utilisations des terres sont permises.

Des activités liées à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières au Yukon ont lieu depuis le milieu des années 1950; cependant, elles se déroulent à petite échelle. Cela est dû en grande partie au fait que les gisements pétroliers et gaziers du nord du Yukon ne sont pas facilement accessibles aux marchés.

Sept processus d'aliénation ont eu lieu dans le nord du Yukon depuis la mise en place en 2007 du processus d'aliénation utilisé actuellement. À la suite de ces sept processus, 16 permis autorisant la mise en valeur de ressources pétrolières et gazières ont été délivrés; 15 de ceux-ci concernaient le bassin Eagle Plains. La valeur des travaux proposés pour ces permis dépasse les 23,3 millions de dollars.

Pour en savoir davantage sur les endroits désignés et le processus d'aliénation, visitez le site Web yukonoilandgas.com.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
matthew.grant@gov.yk.ca

Jesse Devost
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-5809
jesse.devost@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-158

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.